JE VERIFIE MON DOSSIER POUR QU'IL SOIT COMPLET 🙂 👍



Pour que l'inscription soit validée et acceptée, il faut que le dossier soit complet avec le règlement de l'année compris, par chèques (en 1, 3, 5 ou 10 fois) qui seront encaissés à partir de septembre. (Paiement en espèces accepté si règlement en 1 fois.)

Dossier d'inscription rempli et signé
Tous les règlements de l'année par chèques à l'ordre de « DND « (en 1, 3, 5 ou 10 fois) qui seront encaissés à partir de septembre ou paiement en espèces accepté si règlement en 1 fois.
Fiche du COC remplie avec le règlement de la cotisation par chèque à l'ordre du « COC » encaissé à partir de Septembre. (Règlement en espèces accepté)
Certificat médical pour les sections danse et comédie musicale (possibilité de le donner à la rentrée)
Règlement intérieur lu et signé



NICOLAS E - L'ECOLE DU SPECTACLE Association DREAM N DO

FICHE D'INSCRIPTION 2024 - 2025

PHOTO

Les photos imprimées sur papier sont acceptées

Nom de l'élèvePrénomPrénom							
Né(e) le :/	/						
Adresse							
Code postal : Ville :							
Email:							
Téléphone - Père/Mère/Elève (entourez) :////							
Dans le cadre de communication interne pour le partage d'informations merci de télécharger l'application WhatsApp							
COURS INDIVIDUELS	FORMULES INDIVIDU	JELLES	FORFAITS FAMILLES				
□ Eveil à la comédie musicale - 270€ □ Star'ac Kids & ados - 350 € □ Chant/Comédie musicale - 350 € □ Autres cours- 300 €	DÉCOUVERTE - 2 disciplines ARTISTE - 3 disciplines - 70 ETOILE - 4 disciplines - 850	0€	☐ FORFAIT 2 disciplines - 540€ ☐ FORFAIT 3 disciplines - 740€ ☐ FORFAIT 4 disciplines - 900€ ☐ FORFAIT 5 disciplines - 1050€				
Choisissez votre/vos discipline(s):							
Eveil à la comédie musicale Mardi Mercredi Star'ac Kids & ados Mardi Mercredi Samedi	Danse Modern'Jazz ☐ Niveau Poussière d'étoile 6-8 ans ☐ Niveau Graine de star 8-10 ans ☐ Niveau Prodige 11-15 ans ☐ Cours Adultes ☐ Niveau Star	Autres danses : Atelier chorégraphique Girly Style Lady style K-pop	☐ Théâtre enfants ☐ Mercredi 6-8 ans ☐ Mercredi 8-10 ans ☐ Chant/Comédie musicale Adultes ☐ Théâtre chorégraphique Adultes				
MODE DE PAIEMEN	<u> T:</u> PAR CHÈQUE (à l'ordre □x1□x3 □x5		ESPÈCES				
Fait à le							
Signature de l'élève maje	ur ou du représentant léq	al de l'élève mine	ur :				

SI FORFAIT FAMILLE merci d'indiquer les adhérents supplémentaires :

Adhérent 2 :	
Nom de l'élève	Prénom
Né(e) le :///	
Adhérent 3 :	
Nom de l'élève	Prénom
Né(e) le :///	
Adhérent 4 :	
Nom de l'élève	Prénom
Né(e) le :///	
Adhérent 5 :	
Nom de l'élève	Prénom
Né(e) le :///	
Adhérent 6 :	
Nom de l'élève	Prénom
Né(e) le :///	



FICHE D'INSCRIPTION 2024 - 2025

(A remplir et à retourner signé avec le règlement de la cotisation)

ACTIVITÉS ARTISTIQUES/CULTURELLES

□ Eveil comédie musicale □ Star'Ac Kids & Ados □ Danse Modern'jazz □ Atelier danse Chorégraphique □ Danse Girly/Lady Style □ Zumba □ Danse K-pop □ Chant □ Théâtre / Théâtre chorégraphique
Nom Prénom
Date de naissance : // Sexe : M F
Adresse
Code Postal : Ville :
Téléphone :///
Email :
Avez-vous déjà été adhérent du Carnoux Olympic Club ? OUI NON
Adhérent 2 : Nom Date de naissance / /
Adhérent 3 : Nom Date de naissance / /
Adhérent 4 : Nom Date de naissance / /
Adhésion annuelle
TOTAL€
Chèque (à l'ordre du COC) Espèces Autre (Précisez)
Je m'engage à prendre connaissance et à respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux ou sur le site internet du Carnoux Olympic Club.
Fait à

REGLEMENT INTERIEUR ASSOCIATION DREAM N DO

Article 1 - Inscription

Les cours sont dispensés de septembre à juin.

Les inscriptions se font en ligne sur le site www.nicolas-e.com

(Rubrique PLANNING / INSCRIPTION) ou en téléchargeant le dossier PDF disponible sur le site.

Article 2 - Paiements et conditions d'adhésion

Cours: Possibilité de paiement en 1,3,5 ou 10 fois sauf espèces uniquement en 1 fois.

Les paiements des cours par carte bancaire s'effectuent directement en ligne (paiement sécurisé) via le site www.nicolas-e.com

Les paiements par chèque(s) à l'ordre de « DND » ou espèces sont à remettre directement à Nicolas E après avoir effectué l'inscription en ligne ou téléchargé le dossier au format papier.

Si le dossier complet n'est pas déposé la semaine suivant le cours d'essai, l'inscription ne sera pas validée et l'élève se verra refuser l'accès aux cours.

La demande d'adhésion formulée est soumise au bureau qui possède un pouvoir discrétionnaire d'accepter ou non la demande d'adhésion d'un adhérent, les refus n'ont pas être motivés et justifiés.

Les abonnements ne sont ni cessibles, ni remboursables. En cours d'année, en cas d'arrêt définitif, aucun remboursement ne sera effectué sauf raisons exceptionnelles dûment justifiées (justificatifs à l'appui) et seulement après accord du professeur et de la présidente de l'association DREAM N DO. Toute année commencée est intégralement due.

<u>Cotisation annuelle COC</u>: La cotisation annuelle du Carnoux Olympic Club est obligatoire pour chaque inscrit accompagnée de la fiche de renseignement remplie et signée.

Le montant de la cotisation pour 1 adhérent est de 39€ (15€ pour un deuxième adhérent résidant à la même adresse puis 5€ pour tout adhérent supplémentaire résidant à la même adresse).

Le paiement de la cotisation s'effectue soit par chèque (à l'ordre du « COC ») ou espèces à remettre directement à Nicolas E qui transmettra au bureau du COC. La Carte CJeune est également acceptée.

Article 3 - Déroulement des cours

Les horaires des cours sont susceptibles d'être modifiés courant septembre en fonction des effectifs.

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires.

Le professeur est seul habilité à décider du niveau de l'élève.

L'accès aux vestiaires et à la salle de cours est exclusivement réservé aux élèves et professeurs. En cas de perte ou de vol, le professeur ne pourra être tenu responsable.

<u>Tenue vestimentaire</u>: Les élèves sont tenus de respecter les consignes demandées par le professeur pour l'activité exercée.

Le port de bijoux, montres est déconseillé pendant les cours. Ni l'association ni le professeur ne pourra être tenu responsable en cas de vol, de perte ou de casse.

Attitude : Outre la tenue, le comportement des élèves est primordial vis-à-vis des professeurs et des autres élèves. Pour le bon déroulement des cours, la politesse, le respect et l'humilité sont de rigueur.

Il est impératif de respecter les locaux et le matériel mis à disposition des adhérents.

Tout adhérent qui fera une dégradation intentionnelle des locaux sera tenu pour responsable des réparations.

Article 4 - Spectateur des cours

Afin de permettre à tous les élèves de pouvoir s'exprimer sans être ni distraits ni intimidés, les familles et amis des élèves ne seront pas autorisés à regarder les cours.

Article 5 - Responsabilité

Le professeur n'est responsable de l'élève que pendant l'heure de cours qu'il lui dispense. C'est pourquoi il est impératif de venir le chercher dès la fin du cours, la responsabilité de l'association et du professeur se limitant à la durée et au lieu de celui-ci.

Pour l'adhérent mineur, il est demandé à l'accompagnateur de s'assurer de la présence du professeur dans la salle de cours avant de le laisser.

En cas de retard des parents après les cours, les enfants doivent rester dans l'enceinte des locaux jusqu'à l'arrivée des accompagnateurs.

Article 6 - Absence et Présence des élèves

Les élèves doivent être assidus et ponctuels aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Les absences ne sont ni déduites ni remboursées.

Merci de prévenir le professeur en cas d'absence.

Article 7 - Absence du professeur

Les cours pourront être supprimés ou reportés dans certains cas exceptionnels: maladie, accident, effectif insuffisant, stage, répétitions...

Article 8 - Gala et spectacle

Pour la danse : Les répétitions auront lieu les trois week-ends précédant le gala et elles sont OBLIGATOIRES.

Une participation financière sera demandée pour les costumes de scène. Il faudra compter entre 25€ et 70€ pour chaque classe en fonction du nombre de tableaux. Les élèves garderont leur(s) costume(s) à la fin des des représentations.

Le Gala de danse aura lieu le vendredi 23 Mai 2025 au « Palais des Congrès » à Marseille Parc Chanot. Pour le bon déroulement du gala et afin que les élèves prennent leurs marques sur scène, une répétition avec tous les élèves est prévue le jour J à partir de 14h.

L'entrée du spectacle sera payante pour les parents et la famille.

Tarifs d'entrée : 20€ par personne, 15€ pour les enfants de moins de 10 ans (si les tarifs de location n'augmentent pas). Cette participation financière est indispensable pour faire face aux frais de location de la salle, de la Sacem, des professeurs et d'organisation matérielle du spectacle.

Pour les classes de théâtre, Star'Ac Kids/Ados et chant Adultes : Le spectacle aura lieu en juin 2025 *(date et lieu à déterminer)*.

Article 9 - Activités proposées par DND

Des stages peuvent être proposés tout au long de l'année, le week-end et lors des vacances scolaires.

Article 10 - Manquement au présent règlement

Le règlement s'applique à tous les adhérents majeurs ou mineurs.

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

AUTORISATION DROIT IMAGE:

Les élèves cèdent, à l'inscription, leur droit à l'image. Ils autorisent le professeur à utiliser leur image dans le but de communiquer sur les activités sur différents supports de communications. Le refus d'un élève ou son représentant de céder son droit à l'image, se fait par simple lettre ou email, dont la rédaction est libre, adressée au professeur.

Signature de l'adhérent ou du responsable légal avec la mention "Lu et approuvé" :